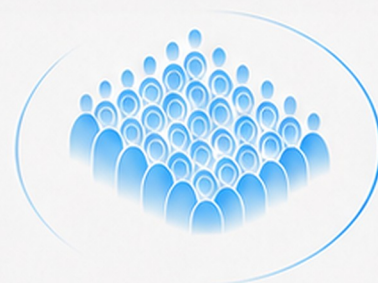


DOCUMENT CADRE PROGRAMME MONDIAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION

PROGRAMME MONDIAL D'APPUI
AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	8
I — NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME	10
III — VISION, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS	12
III.1. Vision	12
III.2. Objectif général	12
III.3. Objectifs spécifiques	12
III.4. Résultats attendus	13
IV — AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION	15
IV.1. Principes de structuration des axes stratégiques	15
IV.2. Axe stratégique 1 : Politiques éducatives et capacités institutionnelles	15
IV.3. Axe stratégique 2 : Accès, équité et inclusion	15
IV.4. Axe stratégique 3 : Qualité des apprentissages	16
IV.5. Axe stratégique 4 : Financement, soutenabilité et innovation	16
IV.6. Domaines d'intervention et complémentarités	17
V — ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PROGRAMME	19
V.1. Structuration générale du Programme	19
V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives	19
V.3. Rôle des observatoires mondiaux et structures opérationnelles	19
V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique	19
VI — GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	22
VI.1. Cadre de gouvernance stratégique et institutionnelle	22
VI.2. Pilotage programmatique et articulation avec les États et les partenaires	22
VII — MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS	25
VII.1. Cadre de mise en œuvre programmatique et principes d'intervention	25
VII.2. Inscription, coordination et consolidation des projets	25
VIII — PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ	28
VIII.1. Partenariats stratégiques et mobilisation coordonnée des acteurs	28
VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières	28
VIII.3. Mécanismes de financement programmatique	28
VIII.4. Durabilité financière du Programme	28

IX — SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION	31
IX.1. Cadre de résultats sectoriel et dispositifs de suivi-évaluation.....	31
IX.2. Redevabilité, apprentissage et communication des résultats.....	31
X — GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ	33
X.1. Gestion des risques et exigences de conformité.....	33
X.2. Pérennité institutionnelle et opérationnelle des interventions.....	33
CONCLUSION	34

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme mondial d'appui au développement de l'éducation constitue le cadre programmatique sectoriel à travers lequel l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) structure son engagement en faveur de la transformation durable des systèmes éducatifs. Il s'inscrit dans une approche de long terme visant à renforcer la cohérence, la qualité et la soutenabilité des politiques éducatives, en appui aux stratégies nationales et aux engagements internationaux relatifs au développement humain et à l'éducation pour tous.

Dans un contexte marqué par la croissance démographique, les mutations technologiques, les inégalités territoriales et sociales, ainsi que les effets des crises économiques, climatiques et sanitaires, les systèmes éducatifs font face à des défis structurels majeurs. Les insuffisances en matière d'accès, de qualité des apprentissages, de gouvernance, de financement et d'adaptation des parcours éducatifs aux évolutions contemporaines limitent la capacité des États à construire des systèmes éducatifs inclusifs, performants et résilients.

Face à ces enjeux, le PMADE propose un cadre sectoriel structurant destiné à dépasser les approches fragmentées fondées sur la juxtaposition de projets isolés. Le Programme vise à organiser, coordonner et renforcer les interventions éducatives soutenues par l'AMD et ses partenaires dans une logique systémique et durable. Il privilégie le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration de la gouvernance éducative, la consolidation des mécanismes de planification et de financement, ainsi que le développement de politiques éducatives plus équitables et adaptées aux besoins des sociétés contemporaines.

Le Programme s'aligne sur les cadres internationaux relatifs à l'éducation et au développement durable, notamment l'Objectif de Développement Durable 4 des Nations Unies consacré à une éducation inclusive, équitable et de qualité, ainsi que sur les orientations de l'UNESCO, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et des autres partenaires internationaux du secteur éducatif.

L'action du PMADE s'organise autour de plusieurs axes stratégiques complémentaires portant notamment sur le renforcement des politiques éducatives et des capacités institutionnelles, l'amélioration de l'accès, de l'équité et de l'inclusion, la qualité et la pertinence des apprentissages, ainsi que la soutenabilité financière et l'innovation dans les systèmes éducatifs.

À travers cette approche programmatique, le PMADE vise à produire des changements structurels durables à l'échelle sectorielle. Les résultats attendus concernent notamment une meilleure cohérence des interventions éducatives, un renforcement des capacités nationales de pilotage et de gouvernance, une amélioration des conditions d'apprentissage et une consolidation des bases institutionnelles nécessaires à la durabilité des réformes éducatives.

Le Programme mondial d'appui au développement de l'éducation constitue ainsi un instrument stratégique de coordination, de dialogue et de mobilisation des partenaires autour d'une vision commune du développement éducatif durable. Il ambitionne de contribuer à la formation d'un capital humain qualifié, à la réduction des inégalités éducatives et au renforcement de systèmes éducatifs capables de soutenir des trajectoires de développement inclusives, résilientes et compétitives.

AVANT-PROPOS

L'éducation joue un rôle structurant dans la formation des sociétés, la transmission des savoirs et la préparation des générations aux transformations économiques, sociales et technologiques. Elle constitue un facteur déterminant de mobilité sociale, de compétitivité des économies et de stabilité institutionnelle, tout en contribuant à la construction de sociétés plus inclusives et plus résilientes. À ce titre, le développement des systèmes éducatifs représente un enjeu stratégique majeur pour les États et la communauté internationale.

Dans de nombreux contextes, les systèmes éducatifs sont confrontés à des déséquilibres persistants qui limitent leur capacité à répondre aux besoins des apprenants et aux exigences du développement contemporain. Les inégalités d'accès et de réussite, les insuffisances en matière de qualité des apprentissages, les contraintes liées à la gouvernance et au financement, ainsi que les tensions entre expansion quantitative et amélioration qualitative fragilisent l'efficacité des politiques éducatives. Ces difficultés sont souvent accentuées par des interventions dispersées, peu coordonnées et insuffisamment intégrées aux cadres nationaux.

Face à ces constats, l'Association Mondiale pour le Développement a choisi d'inscrire son engagement en faveur de l'éducation dans une approche programmatique structurée. Le Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation a pour vocation de proposer un cadre sectoriel de référence permettant d'organiser et de renforcer l'action éducative dans la durée. Il vise à accompagner les États et leurs partenaires dans la transformation progressive et durable des systèmes éducatifs, en cohérence avec les priorités nationales et les engagements internationaux en matière de développement humain.

H. Benjamin GNIMADI
Président Exécutif

INTRODUCTION

Les systèmes éducatifs occupent une place centrale dans les trajectoires de développement des sociétés. Ils constituent des espaces essentiels de formation du capital humain, de diffusion des connaissances et de préparation des individus aux mutations économiques, technologiques et sociales. Leur performance influe directement sur la capacité des pays à soutenir une croissance inclusive, à renforcer la cohésion sociale et à consolider les institutions publiques. Dans ce contexte, l'éducation ne peut être appréhendée uniquement comme un secteur social, mais comme un pilier structurant des politiques de développement à long terme.

Les dynamiques contemporaines exercent des pressions croissantes sur les systèmes éducatifs. La croissance démographique, l'urbanisation rapide, les évolutions du marché du travail, la transformation numérique et les effets des crises économiques, sanitaires et climatiques modifient en profondeur les besoins en matière d'éducation et de compétences. Ces évolutions accentuent les écarts entre territoires et groupes sociaux, mettent à l'épreuve les capacités de planification et de gestion des administrations éducatives et interrogent l'adéquation des modèles pédagogiques et institutionnels existants.

Dans de nombreux pays, les réponses apportées à ces défis demeurent fragmentées. Les interventions éducatives, souvent portées par des projets isolés, peinent à produire des effets durables lorsqu'elles ne sont pas inscrites dans des cadres sectoriels cohérents et partagés. Cette fragmentation limite la coordination entre acteurs, affaiblit l'appropriation institutionnelle et complique la consolidation des résultats à l'échelle des systèmes éducatifs, réduisant ainsi l'impact global des investissements réalisés.

Dans ce contexte, le recours à des cadres programmatiques sectoriels apparaît comme une condition essentielle pour structurer l'action éducative dans la durée. De tels cadres permettent de définir des priorités communes, d'organiser la complémentarité des interventions et de renforcer l'alignement avec les politiques publiques nationales. Ils offrent également un cadre de dialogue et de redevabilité entre États, partenaires techniques et financiers et autres parties prenantes, favorisant une approche plus cohérente et prévisible de l'appui au secteur éducatif.

Le Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation s'aligne dans cette logique. Il propose un cadre de référence destiné à organiser, coordonner et renforcer les interventions éducatives soutenues par l'Association Mondiale pour le Développement et ses partenaires. En s'appuyant sur les principes établis par le document cadre général des Programmes mondiaux de l'AMD, il vise à accompagner la transformation durable des systèmes éducatifs, en cohérence avec les priorités nationales et les engagements internationaux en matière de développement humain.

I-

NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME



Le Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation constitue le cadre programmatique sectoriel à travers lequel l'Association Mondiale pour le Développement organise et structure son action dans le domaine de l'éducation. Il ne se confond ni avec un projet ni avec un ensemble d'interventions opérationnelles, mais vise à offrir un dispositif de référence permettant d'inscrire les initiatives éducatives dans une logique cohérente, lisible et orientée vers des transformations durables des systèmes éducatifs.

Par sa nature programmatique, ce Programme a pour vocation de dépasser les approches fondées sur la juxtaposition de projets isolés. Il privilégie une perspective systémique, centrée sur le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration de la gouvernance sectorielle et la consolidation des mécanismes de planification et de financement de l'éducation. Les interventions soutenues, y compris celles répondant à des besoins prioritaires, sont inscrites dans ce cadre dès lors qu'elles contribuent à des résultats sectoriels structurants et à l'appropriation nationale.

Au sein de l'architecture institutionnelle de l'AMD, le Programme mondial d'appui au développement de l'éducation occupe une position intermédiaire entre la vision stratégique globale de l'Association et les actions mises en œuvre sur le terrain. Il traduit les orientations générales de l'AMD dans le champ spécifique de l'éducation et fournit un cadre commun pour l'inscription, la coordination et la cohérence des projets et initiatives éducatives.

La portée sectorielle du Programme couvre l'ensemble des dimensions concourant au développement des systèmes éducatifs. Elle inclut notamment l'accès à l'éducation, la qualité des apprentissages, l'équité et l'inclusion, la gouvernance et le financement de l'éducation, le développement des ressources humaines éducatives, ainsi que l'adaptation des systèmes aux évolutions économiques, sociales et technologiques.

La valeur ajoutée du Programme mondial d'appui au développement de l'éducation réside dans sa capacité à structurer l'action éducative autour d'objectifs sectoriels partagés et d'une vision de long terme. En renforçant la coordination entre les acteurs, la lisibilité des interventions et l'alignement avec les politiques publiques et les cadres internationaux de développement, il contribue à améliorer l'efficacité, la redevabilité et l'impact durable des investissements dans le secteur de l'éducation.

III –

VISION, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS



III.1. Vision du Programme mondial d'appui au développement de l'éducation

À l'horizon du Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation se dessine l'accompagnement de systèmes éducatifs capables de former des individus autonomes, qualifiés et aptes à s'insérer durablement dans des sociétés en transformation. Cette ambition repose sur la reconnaissance de l'éducation comme un moteur structurant du développement humain, de la mobilité sociale et de la compétitivité des économies, mais également comme un facteur clé de cohésion sociale et de stabilité institutionnelle.

Inscrite dans une perspective de long terme, cette vision privilégie la consolidation des politiques éducatives, l'amélioration continue de la qualité des apprentissages et la réduction durable des inégalités éducatives. Elle soutient des systèmes éducatifs en mesure de s'adapter aux évolutions démographiques, économiques et technologiques, tout en garantissant l'équité, l'inclusion et la pertinence des parcours éducatifs pour l'ensemble des apprenants.

III.2. Objectif général

Dans le secteur de l'éducation, l'action de l'Association Mondiale pour le Développement s'inscrit dans un cadre programmatique visant à structurer, coordonner et renforcer les interventions éducatives autour de priorités sectorielles clairement définies. L'objectif général poursuivi consiste à créer les conditions d'une transformation progressive et durable des systèmes éducatifs, en soutenant des politiques publiques cohérentes, pilotées et soutenables.

À travers cette orientation, le Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation vise à renforcer la capacité des acteurs publics à conduire des réformes éducatives dans la durée, à améliorer la cohérence des investissements et à consolider l'impact des interventions à l'échelle sectorielle. L'accent est mis sur la qualité des apprentissages, l'équité des parcours éducatifs et la soutenabilité institutionnelle des systèmes, en alignement avec les priorités nationales et les engagements internationaux.

III.3. Objectifs spécifiques

Afin de soutenir la transformation progressive des systèmes éducatifs, l'action du Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation s'articule autour d'un ensemble d'objectifs spécifiques complémentaires, conçus pour agir sur les leviers structurants du secteur.

- Consolider les capacités de pilotage, de planification et de mise en œuvre des politiques éducatives, en renforçant les administrations, les cadres de gouvernance et les ressources humaines du secteur ;
- Réduire les inégalités d'accès, de maintien et de réussite dans les parcours éducatifs, en portant une attention particulière aux populations vulnérables et aux territoires insuffisamment couverts ;

- Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des apprentissages, en lien avec les besoins sociaux, économiques et technologiques contemporains ;
- Renforcer les cadres institutionnels et financiers de l'éducation afin d'assurer la soutenabilité des systèmes éducatifs et la continuité des réformes engagées.

III.4. Résultats attendus

À l'échelle sectorielle, les changements attendus du Programme se traduisent par une amélioration tangible de la structuration et du pilotage de l'action éducative. L'enjeu est de dépasser les effets fragmentés des interventions individuelles pour produire des résultats consolidés à l'échelle des systèmes éducatifs.

- Une meilleure lisibilité et cohérence de l'action éducative, organisée autour de priorités sectorielles clairement définies et partagées ;
- Un renforcement de l'articulation entre réformes éducatives, investissements et interventions programmatiques ;
- Une capacité accrue des institutions nationales à planifier, coordonner et suivre les interventions éducatives dans la durée ;
- Une amélioration des conditions de mise en œuvre des politiques éducatives, favorisant la qualité des apprentissages et la réduction des disparités ;
- Une consolidation des bases institutionnelles et opérationnelles nécessaires à la durabilité des systèmes éducatifs.

SYNTHÈSE — SECTION III

Objectifs spécifiques et résultats attendus du Programme



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 1 Consolider les capacités de pilotage, de planification et de mise en œuvre des politiques éducatives
- 2 Réduire les inégalités d'accès, de maintien et de réussite dans les parcours éducatifs
- 3 Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des apprentissages
- 4 Renforcer les cadres institutionnels et financiers de l'éducation



RÉSULTATS ATTENDUS

- 1 Une meilleure lisibilité et cohérence de l'action éducative
- 2 Un renforcement de l'articulation entre réformes, investissements et interventions
- 3 Une capacité accrue des institutions nationales à planifier, coordonner et suivre
- 4 Une amélioration des conditions de mise en œuvre des politiques éducatives
- 5 Une consolidation des bases institutionnelles nécessaires à la durabilité

Synthèse — objectifs spécifiques et résultats attendus du Programme mondial d'appui au développement de l'éducation

IV —

AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION



IV.1. Principes de structuration des axes stratégiques

L'organisation de l'action sectorielle en éducation repose sur des axes stratégiques conçus comme des cadres structurants et complémentaires. Ces axes traduisent les orientations du Programme en priorités d'intervention permettant d'agir sur les leviers essentiels de transformation des systèmes éducatifs. Ils visent à assurer la cohérence de l'action dans le temps, tout en offrant la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux contextes nationaux et aux dynamiques éducatives propres à chaque pays.

Pensés comme des cadres d'organisation et non comme des thématiques cloisonnées, les axes stratégiques permettent d'articuler les interventions autour d'objectifs communs et de résultats sectoriels partagés. Leur structuration favorise la complémentarité des actions, la lisibilité des engagements et la consolidation des effets à l'échelle des systèmes éducatifs.

IV.2. Axe stratégique 1 : Renforcement des politiques éducatives et des capacités institutionnelles

Le premier axe stratégique vise à renforcer la capacité des États à concevoir, piloter et mettre en œuvre des politiques éducatives cohérentes et efficaces. L'accent est mis sur l'amélioration des cadres institutionnels, des mécanismes de planification, de gestion et de suivi des systèmes éducatifs, ainsi que sur le développement des compétences des administrations et des acteurs publics du secteur.

Les interventions soutenues dans ce cadre visent notamment à améliorer la gouvernance éducative, à renforcer la coordination interinstitutionnelle et à soutenir la mise en œuvre de réformes éducatives structurantes. L'approche privilégiée favorise l'appropriation nationale, la continuité des politiques et la soutenabilité institutionnelle des changements engagés.

IV.3. Axe stratégique 2 : Accès, équité et inclusion dans les parcours éducatifs

La réduction des inégalités éducatives constitue un enjeu central de la transformation des systèmes éducatifs. Cet axe stratégique vise à soutenir des interventions favorisant l'accès équitable à l'éducation, le maintien des apprenants dans les parcours éducatifs et la réussite scolaire, en particulier pour les populations et les territoires les plus vulnérables.

Les actions menées dans ce cadre portent sur la levée des obstacles économiques, sociaux, géographiques et culturels à l'éducation. Une attention particulière est accordée aux questions de genre, d'inclusion des personnes en situation de handicap et de prise en compte des contextes de fragilité, afin de promouvoir des systèmes éducatifs inclusifs et équitables.

IV.4. Axe stratégique 3 : Qualité des apprentissages et pertinence des systèmes éducatifs

L'amélioration durable des systèmes éducatifs repose sur la qualité et la pertinence des apprentissages dispensés. Cet axe stratégique vise à soutenir des interventions contribuant à renforcer les contenus, les méthodes pédagogiques et les dispositifs d'évaluation, en lien avec les besoins des apprenants et les évolutions des sociétés et des économies.

Les interventions inscrites dans cet axe peuvent porter sur la formation et le développement professionnel des enseignants, l'adaptation des curricula, l'innovation pédagogique et l'intégration raisonnée des technologies éducatives. L'objectif est de favoriser des apprentissages de qualité, pertinents et transférables, contribuant à l'insertion sociale et professionnelle des apprenants.

IV.5. Axe stratégique 4 : Financement, soutenabilité et innovation dans l'éducation

La transformation durable des systèmes éducatifs nécessite des mécanismes de financement adaptés, soutenables et équitables. Cet axe stratégique vise à appuyer le renforcement des cadres de financement de l'éducation, l'amélioration de l'allocation des ressources et le développement de mécanismes favorisant l'efficacité et la transparence.

Par ailleurs, cet axe intègre une attention particulière à l'innovation, qu'elle soit organisationnelle, pédagogique ou technologique, dès lors qu'elle contribue à améliorer l'efficacité et la résilience des systèmes éducatifs. Les interventions soutenues sont conçues pour être compatibles avec les capacités institutionnelles nationales et pour favoriser une mise à l'échelle progressive des solutions éprouvées.

SYNTHÈSE — SECTION IV

Les quatre axes stratégiques du Programme

N°	AXE STRATÉGIQUE	INTERVENTIONS CLÉS
1	Renforcement des politiques éducatives et des capacités institutionnelles <i>Gouvernance éducative, capacités, coordination</i>	Cadres institutionnels · mécanismes de planification · développement des compétences
2	Accès, équité et inclusion dans les parcours éducatifs <i>Équité, inclusion, réduction des inégalités</i>	Levée des obstacles économiques et sociaux · genre · handicap · contextes de fragilité
3	Qualité des apprentissages et pertinence des systèmes éducatifs <i>Contenus, pédagogie, évaluation</i>	Formation des enseignants · curricula · innovation pédagogique · technologies éducatives
4	Financement, soutenabilité et innovation dans l'éducation <i>Financement, efficacité, innovation</i>	Cadres de financement · allocation des ressources · innovation organisationnelle et technologique

Synthèse — axes stratégiques du Programme mondial d'appui au développement de l'éducation

IV.6. Domaines d'intervention et complémentarités intersectorielles

Les axes stratégiques se déclinent en domaines d'intervention prioritaires, définis en fonction des besoins identifiés et des priorités nationales. Ceux-ci peuvent inclure notamment l'éducation de base, l'enseignement secondaire et supérieur, la formation technique et professionnelle, l'éducation non formelle et l'apprentissage tout au long de la vie.

Une attention particulière est portée aux complémentarités avec les autres Programmes mondiaux de l'AMD, notamment dans les domaines de la santé, de l'environnement, de la protection sociale et de l'emploi. Cette articulation intersectorielle vise à renforcer l'impact des interventions éducatives et à promouvoir des approches intégrées du développement humain.

V –

ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PROGRAMME



V.1. Structuration générale du Programme

L'architecture du Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation est conçue comme un cadre programmatique structuré permettant d'organiser l'ensemble des interventions éducatives soutenues par l'Association Mondiale pour le Développement dans une logique cohérente et de long terme. Cette structuration vise à assurer la lisibilité du dispositif, la continuité de l'action et la consolidation des résultats à l'échelle sectorielle.

La structuration générale du Programme permet de relier les orientations stratégiques, les axes d'intervention et les contributions opérationnelles, tout en distinguant clairement les niveaux de responsabilité. Elle facilite la compréhension du cadre d'intervention par les États et les partenaires, et constitue un socle pour le pilotage, le suivi et l'évaluation de l'action éducative.

V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives

Les projets et initiatives mis en œuvre dans le domaine de l'éducation sont inscrits dans le Programme mondial comme des contributions programmatiques. Cette inscription permet de positionner chaque intervention au regard des axes stratégiques et des priorités sectorielles définies, sans remettre en cause les procédures propres à la conception, à la validation et au financement des projets.

Grâce à cette articulation, les interventions éducatives sont conçues comme des éléments complémentaires d'un ensemble cohérent, contribuant à des résultats sectoriels partagés. Cette logique favorise la coordination des actions, limite les risques de dispersion et renforce la capacité du Programme à produire des effets durables à moyen et long terme.

V.3. Rôle des observatoires mondiaux et structures opérationnelles de l'AMD

La mise en œuvre du Programme mondial d'appui au développement de l'éducation s'appuie sur les observatoires et les structures techniques de l'AMD, qui contribuent à l'analyse des dynamiques éducatives et à la production de connaissances. Ces entités fournissent des éléments de diagnostic, des analyses prospectives et des appuis méthodologiques essentiels à la qualité de la programmation.

L'articulation entre production de connaissances et action programmatique permet d'ancrer les interventions dans des données probantes et de renforcer la capacité d'adaptation du Programme aux évolutions des contextes éducatifs. Elle contribue également à la crédibilité institutionnelle du Programme et à la qualité du dialogue stratégique avec les partenaires.

V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique

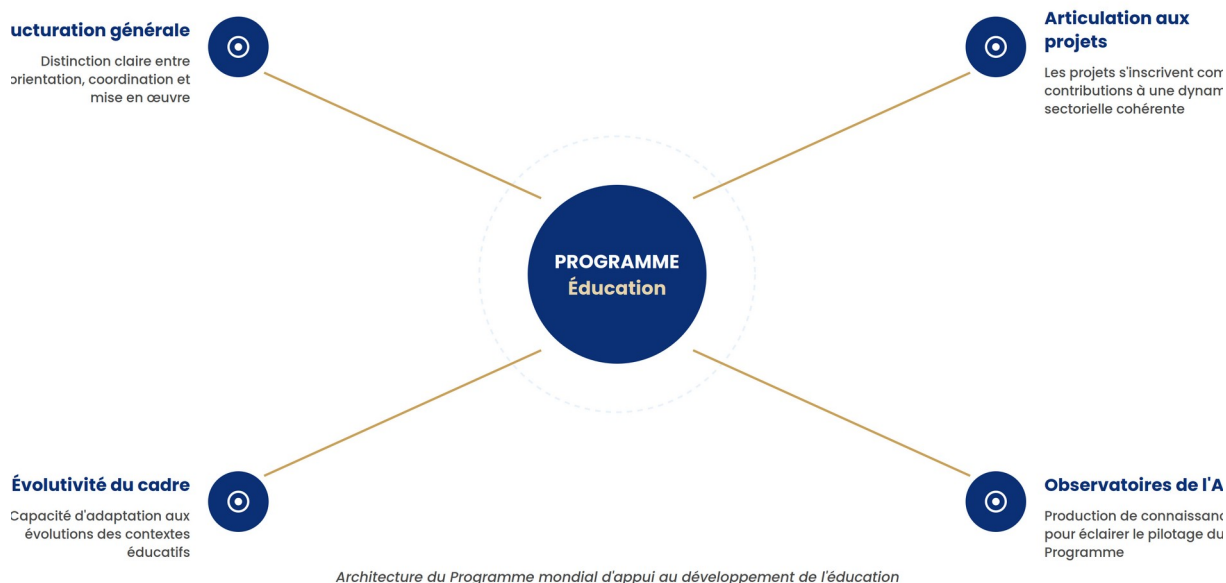
Conçu comme un cadre évolutif, le Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation est appelé à s'ajuster aux changements de contexte, aux enseignements

tirés de la mise en œuvre et aux évolutions des priorités stratégiques de l'AMD et des États partenaires. Cette adaptabilité constitue une condition essentielle de la pertinence et de la durabilité du Programme.

Tout en garantissant la stabilité nécessaire à la planification pluriannuelle et à la mobilisation des ressources, le cadre programmatique conserve une capacité d'ajustement permettant d'intégrer de nouveaux enjeux éducatifs, d'affiner les priorités et d'améliorer en continu les modalités d'intervention.

SYNTHÈSE — SECTION V

Architecture et organisation du Programme



GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME



VI.1. Cadre de gouvernance stratégique et institutionnelle

La gouvernance du Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation est conçue pour garantir l'alignement stratégique, la cohérence institutionnelle et la crédibilité de l'action sectorielle portée par l'Association Mondiale pour le Développement. Elle vise à inscrire le Programme dans la vision globale de l'AMD, à en assurer la cohérence avec les autres Programmes mondiaux et à renforcer son positionnement comme cadre sectoriel de référence auprès des États et des partenaires.

Ce cadre de gouvernance repose sur des principes structurants : clarté des rôles et responsabilités, séparation des fonctions d'orientation stratégique, de pilotage programmatique et de mise en œuvre opérationnelle, transparence dans la prise de décision et redevabilité sur les résultats. Il permet d'éviter toute confusion entre les niveaux stratégique et opérationnel, tout en garantissant une capacité d'arbitrage et d'orientation à l'échelle sectorielle.

À ce niveau, les instances dirigeantes de l'AMD assurent la définition des grandes orientations du Programme, la validation des priorités stratégiques et l'alignement avec les cadres internationaux en matière d'éducation. Elles veillent également à la cohérence institutionnelle du Programme, à sa lisibilité externe et à son articulation avec les politiques publiques nationales et les engagements des partenaires techniques et financiers.

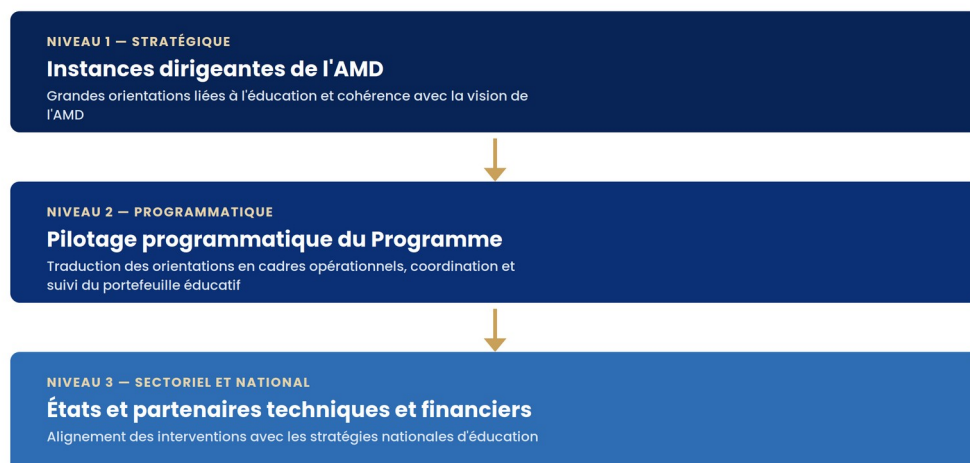
VI.2. Pilotage programmatique et articulation avec les États et les partenaires

Le pilotage programmatique constitue le niveau opérationnel de la gouvernance du Programme. Il vise à traduire les orientations stratégiques en cadres programmatiques concrets, à structurer le portefeuille d'interventions éducatives et à assurer leur cohérence avec les axes stratégiques définis. Ce pilotage permet de disposer d'une lecture consolidée de l'action éducative soutenue par l'AMD, au-delà des projets pris individuellement.

Dans ce cadre, le pilotage programmatique assure plusieurs fonctions clés : suivi de l'inscription des projets dans le Programme, analyse des complémentarités et des risques de dispersion, identification des ajustements nécessaires et consolidation des résultats sectoriels. Il contribue ainsi à renforcer la capacité du Programme à produire des effets durables et démontrables à moyen et long terme.

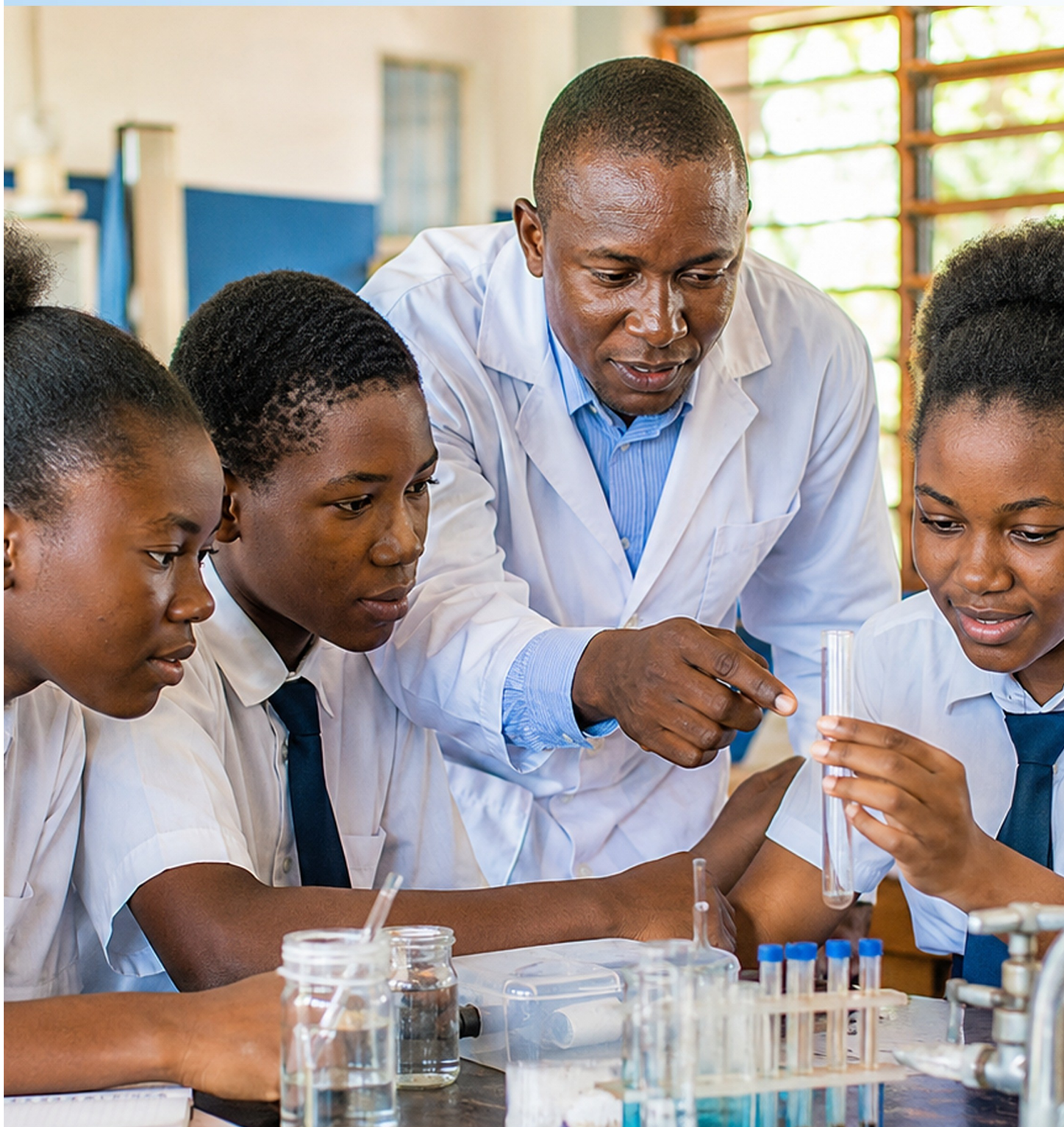
L'articulation avec les États et les partenaires techniques et financiers constitue une dimension centrale de ce pilotage. Des mécanismes de dialogue et de concertation sont prévus afin de renforcer l'alignement avec les stratégies nationales d'éducation, de favoriser la coordination sectorielle et de sécuriser les engagements de coopération et de financement. Cette articulation positionne le Programme comme un espace structuré de dialogue stratégique, facilitant la convergence des appuis et la cohérence de l'action collective dans le secteur de l'éducation.

Architecture de gouvernance et de pilotage



Trois niveaux de gouvernance du Programme mondial d'appui au développement de l'éducation

MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS



VII.1. Cadre de mise en œuvre programmatique et principes d'intervention

La mise en œuvre des interventions éducatives s'inscrit dans le cadre programmatique défini par le Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation, qui fixe les orientations sectorielles, les axes stratégiques et les principes d'action. Ce cadre vise à garantir la cohérence des interventions, leur alignement avec les priorités nationales et leur contribution effective aux transformations recherchées à l'échelle des systèmes éducatifs.

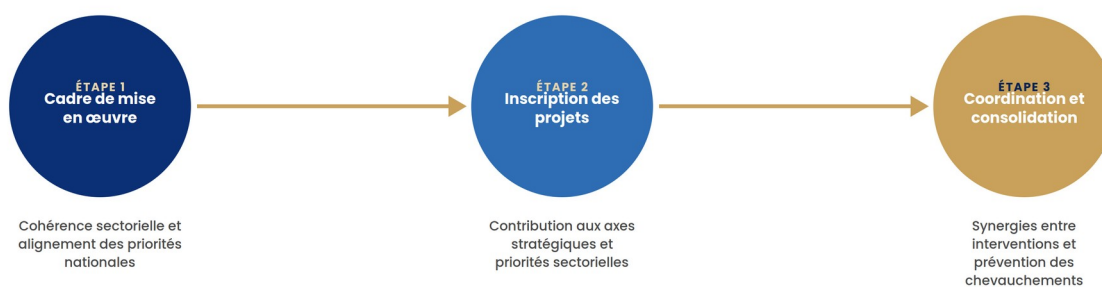
Les principes guidant la mise en œuvre privilégient l'appropriation institutionnelle, la continuité de l'action et la durabilité des résultats. Les interventions sont conçues en cohérence avec les stratégies nationales d'éducation, les cadres réglementaires existants et les capacités des institutions partenaires. Une attention particulière est portée à l'adaptation aux contextes locaux, à la prise en compte des contraintes institutionnelles et à la complémentarité avec les initiatives en cours, afin de maximiser l'impact et de limiter les risques de fragmentation.

VII.2. Inscription, coordination et consolidation des projets

L'inscription des projets au sein du Programme constitue un mécanisme structurant permettant de positionner chaque intervention éducative comme une contribution à une dynamique sectorielle globale. Cette inscription ne se substitue pas aux processus de conception, d'instruction ou de financement des projets, mais vise à assurer leur cohérence avec les axes stratégiques du Programme et leur articulation avec les autres interventions soutenues.

À travers ce dispositif, le Programme favorise la coordination opérationnelle, l'identification des complémentarités et la prévention des chevauchements entre projets. Il permet également de consolider les résultats à l'échelle sectorielle, en dépassant une lecture fragmentée des interventions. Cette logique de consolidation renforce la capacité à suivre l'avancement du Programme, à démontrer son impact collectif et à orienter les ajustements nécessaires pour améliorer l'efficacité et la durabilité de l'action éducative.

Cycle de mise en œuvre et d'inscription des projets



Cycle de mise en œuvre du Programme mondial d'appui au développement de l'éducation

VIII —

PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ



VIII.1. Partenariats stratégiques et mobilisation coordonnée des acteurs

La mise en œuvre du Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation repose sur des partenariats structurés associant les États, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les institutions de recherche et, le cas échéant, des acteurs du secteur privé. Ces partenariats sont conçus comme des instruments de convergence stratégique, visant à aligner les objectifs, les modalités d'intervention et les exigences de résultats autour des priorités nationales de développement de l'éducation.

L'approche partenariale privilégie le dialogue sectoriel, la complémentarité des appuis et la clarté des engagements. Elle vise à renforcer l'appropriation institutionnelle des interventions, à améliorer la coordination entre acteurs et à réduire les risques de dispersion liés à la multiplication d'initiatives non articulées. En s'inscrivant dans une logique de coopération de long terme, les partenariats soutenus par le Programme contribuent à la prévisibilité de l'action éducative et à la consolidation de cadres de collaboration durables.

VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières

Le financement du Programme s'inscrit dans une logique programmatique visant à soutenir des engagements de moyen et long terme, compatibles avec les capacités institutionnelles et budgétaires des États partenaires. L'objectif est de dépasser une approche fragmentée du financement de l'éducation pour favoriser la cohérence des investissements, leur alignement avec les stratégies nationales et leur contribution à des résultats sectoriels durables.

VIII.3. Mécanismes de financement programmatique

Les mécanismes de financement mobilisés sont conçus pour encourager la planification pluriannuelle, la transparence et la redevabilité, tout en facilitant la coordination des ressources provenant de différents partenaires. Une attention particulière est portée à la soutenabilité financière des interventions, notamment à travers l'intégration progressive des priorités éducatives dans les cadres budgétaires nationaux, le renforcement des capacités de gestion financière et la recherche de gains d'efficacité.

VIII.4. Durabilité financière du Programme

La durabilité est abordée comme une dimension transversale dès la conception des interventions. Elle implique la prise en compte des coûts récurrents, la continuité des ressources humaines, la maintenance des infrastructures et des équipements, ainsi que la capacité des institutions à maintenir la qualité des services éducatifs au-delà de la durée des appuis externes. Cette approche vise à consolider les systèmes éducatifs et à garantir la pérennité des réformes et des investissements engagés.

Partenariats, financement et durabilité du Programme

01

Partenariats stratégiques

Coopération avec États, partenaires techniques et financiers, société civile et secteur privé

02

Mobilisation des ressources

Planification pluriannuelle, transparence et redevabilité financière

03

Mécanismes de financement

Coordination des ressources et recherche de gains d'efficacité

04

Durabilité financière

Intégration des coûts récurrents et pérennité des systèmes éducatifs

De l'engagement partenarial à la durabilité financière du Programme éducation

IX —

SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION



IX.1. Cadre de résultats sectoriel et dispositifs de suivi-évaluation

Le pilotage du Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation s'appuie sur un cadre de résultats sectoriel permettant de relier les interventions éducatives soutenues aux changements attendus à l'échelle des systèmes éducatifs. Ce cadre vise à dépasser une logique de suivi centrée sur les projets pour offrir une lecture consolidée des progrès réalisés en matière de gouvernance éducative, d'équité, de qualité des apprentissages et de durabilité institutionnelle.

Les dispositifs de suivi et d'évaluation sont conçus comme des outils d'aide à la décision et d'apprentissage. Ils reposent sur la collecte régulière de données, l'analyse des performances, des revues programmatiques périodiques et des évaluations ciblées. L'objectif est de mesurer les avancées, d'identifier les écarts par rapport aux orientations définies et d'alimenter les ajustements nécessaires pour améliorer l'efficacité et la pertinence de l'action éducative dans la durée.

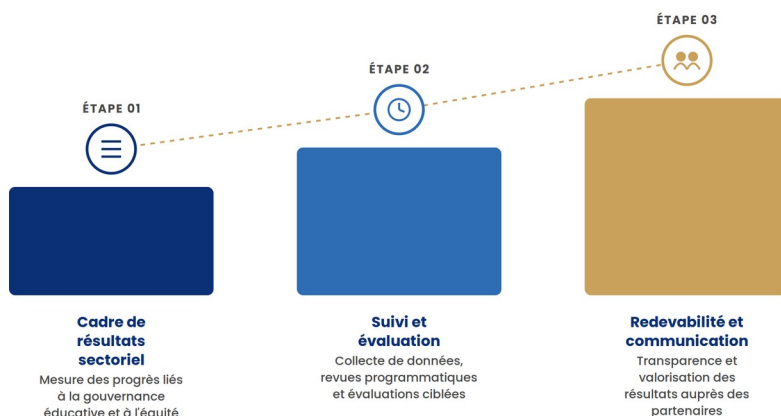
IX.2. Redevabilité, apprentissage et communication des résultats

La redevabilité constitue un principe central du Programme, visant à garantir la transparence dans l'utilisation des ressources et la clarté sur les résultats obtenus. Elle s'exerce vis-à-vis des États, des partenaires techniques et financiers et des autres parties prenantes, dans une logique de responsabilité partagée et de confiance institutionnelle.

La communication des résultats vise à valoriser les progrès réalisés, à soutenir le dialogue stratégique et à renforcer la mobilisation des partenaires. Elle privilégie une information structurée, fiable et orientée vers l'analyse, à travers des rapports consolidés, des notes stratégiques et des outils de pilotage adaptés aux différents publics. Cette communication contribue également à la capitalisation des enseignements et au renforcement d'une culture de l'évidence et de l'amélioration continue au sein du Programme.

SYNTHÈSE — SECTION IX

Suivi, évaluation et redevabilité du Programme



Une montée en maturité du pilotage, du cadre de résultats à la redevabilité

X —

GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ



X.1. Gestion des risques et exigences de conformité

La gestion des risques constitue une dimension transversale du Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation. Elle vise à anticiper, prévenir et atténuer les risques susceptibles d'affecter la performance, l'intégrité et la durabilité des interventions éducatives. Les risques considérés couvrent notamment les dimensions institutionnelles, opérationnelles, financières, sociales, environnementales et contextuelles, y compris les risques liés aux crises et aux situations de fragilité.

Les exigences de conformité sont intégrées dès la conception et tout au long de la mise en œuvre des interventions. Elles incluent le respect des cadres nationaux, des standards internationaux et des engagements pris avec les partenaires. Cette approche contribue à sécuriser l'action du Programme, à renforcer sa crédibilité institutionnelle et à préserver la confiance des parties prenantes.

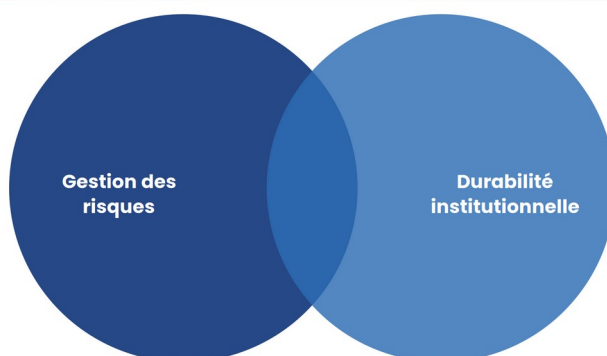
X.2. Pérennité institutionnelle et opérationnelle des interventions

La pérennité des effets du Programme repose sur l'appropriation institutionnelle et l'intégration progressive des interventions dans les dispositifs nationaux d'éducation. Cette orientation implique le renforcement des capacités des acteurs publics, la clarification des responsabilités et l'ancrage des réformes dans les cadres réglementaires, organisationnels et budgétaires existants.

Sur le plan opérationnel, la durabilité suppose la prise en compte des coûts récurrents, la continuité des ressources humaines, la maintenance des infrastructures et la capacité des systèmes éducatifs à maintenir la qualité des services au-delà de la durée des appuis externes. L'ensemble de ces éléments vise à consolider les systèmes éducatifs et à garantir que les transformations soutenues produisent des effets durables au service du développement humain.

SYNTHÈSE — SECTION X

Gestion des risques et durabilité institutionnelle



et conformité

- Identification et prévention des risques institutionnels, opérationnels et financiers
- Respect des cadres nationaux et des standards internationaux

et opérationnelle

- Appropriation institutionnelle et renforcement des capacités des acteurs publics
- Continuité des ressources humaines et maintenance des infrastructures éducatives

CONCLUSION

Au sein de l'architecture institutionnelle de l'Association Mondiale pour le Développement, le Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation constitue un cadre sectoriel structurant destiné à organiser l'action éducative dans une logique cohérente, lisible et orientée vers des transformations durables. En adoptant une approche programmatique, le Programme répond aux limites des interventions fragmentées et offre un dispositif de référence pour coordonner, renforcer et inscrire les actions éducatives dans le temps long.

L'action ainsi structurée vise à accompagner les États et leurs partenaires dans la transformation progressive des systèmes éducatifs, en renforçant la gouvernance, les capacités institutionnelles, la qualité des apprentissages et l'équité des parcours éducatifs. La logique programmatique permet de consolider les résultats à l'échelle sectorielle, d'améliorer la cohérence des investissements et de renforcer la capacité à piloter et à démontrer des effets durables.

Dans cette perspective, le Programme Mondial d'Appui au Développement de l'Éducation a vocation à constituer une référence opérationnelle pour le dialogue stratégique, la mobilisation de ressources et l'appui aux politiques publiques éducatives. En cohérence avec les priorités nationales et les engagements internationaux en matière de développement humain, il s'inscrit comme un instrument au service de sociétés plus inclusives, résilientes et capables de préparer durablement les générations futures.



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD